

AMBASSADE DE FRANCE EN INDONESIE
INSCRIPTION AU REGISTRE DES FRANCAIS

NUMIC (réservé à l'administration) :

Photographie
3,5 x 4,5 cm

Le rôle de l'inscription au registre des Français établis hors de France.

L'inscription au registre des Français établis hors de France est une formalité administrative simple et gratuite qui présente de multiples avantages :

- faciliter l'accomplissement de formalités administratives et obtenir certains documents administratifs (passeport, carte nationale d'identité,...) ;
- accéder à certaines procédures ou à certaines prestations liées à la résidence à l'étranger ;
- recevoir des informations du poste consulaire.

L'inscription est acquise sur simple justification de trois éléments fondamentaux :

IDENTITE, NATIONALITE FRANCAISE et RESIDENCE dans la circonscription consulaire.

1 - IDENTITE : présenter votre passeport (1)

Civilité : M. Mme Mlle

Nom de naissance :

Le cas échéant, nom marital :

Le cas échéant, nom d'usage :

Prénoms :

Né(e) le à Dépt./Pays :

Situation familiale : Célibataire Pacsé(e) Marié(e) Veuf(ve) Divorcé(e)

Le cas échéant, date et lieu du mariage ou du pacs :

2 - NATIONALITE FRANCAISE : présenter la carte nationale d'identité ou tout document prouvant votre nationalité française (1)

Autre nationalité : Oui Non Si oui, précisez :

Père : Nom : Prénoms :

Né le à Nationalité :

Mère : Nom de naissance : Prénoms :

Née le à Nationalité :

3 - RESIDENCE dans la circonscription consulaire : présenter un justificatif : visa (n'importe quel type sauf touristique), bail ou titre de propriété ou facture de téléphone, d'eau ou d'électricité, etc. (1)

Adresse postale :

Adresse physique et localisation géographique :

3-1 - Situation socio-professionnelle :

Profession :

Expatrié(e) (non rattaché à une entité en France) Détaché(e)

Nom et adresse de l'employeur :

3-2 - Moyens de communication : (1)

Téléphone fixe personnel : Cellulaire :

Téléphone professionnel : Télécopie :

Adresse électronique personnelle : Adresse

électronique professionnelle :

Organisme d'assistance :

N° d'abonnement : Téléphone :

4 - PERSONNES A PREVENIR en cas d'accident : (en dehors de la circonscription)

1) Nom : Prénom :

Lien de parenté : Téléphone :

Adresse :

.....
 Adresse électronique :

2) Nom : Prénom :

Lien de parenté : Téléphone :

Adresse :

.....

Adresse électronique :

5 - CITOYENNETE : à remplir obligatoirement

5-1 - Elections : Si vous êtes déjà inscrit(e) dans une commune en France, l'inscription sur la liste électorale consulaire (LEC) ne vous privera pas de vos droits d'électeur pour les élections locales dans cette commune. Vous pourrez alors voter soit à l'étranger soit en France pour les élections présidentielles, législatives, européennes et les référendums. Si vous choisissez de voter en France, vous aurez la possibilité, si vous êtes à l'étranger au moment du scrutin, de donner procuration à une personne inscrite sur la même liste électorale que vous. Le consul est compétent pour établir cette procuration.

Demande d'inscription sur la LEC

Inscrit(e) sur une liste électorale en France : OUI NON

Si oui, commune d'inscription :

Elections du Président de la République, législatives, européennes et référendum :

PR1 : non-inscrit(e) dans une commune en France, vous votez **uniquement à l'étranger** ;

PR2 : inscrit(e) dans une commune en France, vous votez à l'étranger pour les présidentielles, les législatives, les européennes, les référendums et l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE)

PR3 : inscrit(e) dans une commune en France, vous choisissez de ne voter à l'étranger que pour l'AFE

Vous pouvez choisir de :

Voter par correspondance Voter en personne.

Refus d'inscription

5-2 - Situation au regard du Service national

Dégagé (hommes nés avant le 31/12/1982) Non concernée (femmes nées avant le 31/12/1982)

Recensé(e) (homme et femme né(e) après le 31/12/1982). Date du recensement :

6 – POUR MIEUX VOUS CONNAITRE (renseignements facultatifs)

Niveau d'études :

Langue parlée en famille :

Je soussigné(e), certifie :

- exacts les renseignements fournis ci-dessus ;

- être informé(e) que mes coordonnées (adresses physique et électronique, téléphones) seront fournies aux responsables de l'îlot de sécurité dont je dépends ;

- avoir bien noté qu'il m'appartient d'avertir le consulat de tout changement dans ma situation (naissance, mariage, divorce, changement d'adresse, de téléphone, **départ de la circonscription,...**).

A

Signature :

Le

J'ai bien noté :

Que je dois remettre au poste consulaire :

La copie de ma carte nationale d'identité en cours de validité ou la copie intégrale de mon acte de naissance

La photocopie des pages 3-4 et des pages du passeport où se trouvent le dernier visa et le tampon d'immigration

Une photo d'identité **récente** (35 x 45mm, hauteur du visage entre 32 et 36mm, fond clair) ;

La copie d'un justificatif de ma domiciliation en Indonésie :

- Copie du visa de résidence ou kitas (recto verso) encore valable au minimum 6 mois sinon contrat de location établi par le notaire encore valable au minimum 1 an ou attestation de mon employeur.

- Dans le cas où j'ai un visa « social budaya » ou visa « business », copie de mon dernier visa avec contrat de location établi par le notaire encore valable au minimum 1 an ou attestation de mon employeur.

Livret de famille, le cas échéant

Un justificatif administratif de vie commune le cas échéant : acte de mariage ou attestation de PACS.